REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2024/601 DU 21 NOV 2024
portant rappel définitif d'un responsable des Services Extérieurs du Ministère des Relations Extérieures.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;
VU le décret n° 2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures,

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Monsieur **NDZESOP IBRAHIM**, Premier Conseiller à l'Ambassade du Cameroun à Riyad (Arabie Saoudite) est, à compter de la date de signature du présent décret, rappelé définitivement au Cameroun.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 21 NOV 2024

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

www.prc.cm